

AVIS AUX ENTREPRISES ASSUJETTIES A LA TVA

- ★ A partir de l'échéance du **15 juillet 2015**, l'annexe électronique à la déclaration de TVA est obligatoire.
- ★ Entrez dans le site de Nifonline : <https://entreprises.impots.mg/nifonline/> « **Partie Contribuable** » avec votre login (NIF) et mot de passe.
- ★ Votre service gestionnaire habituel est à votre disposition pour vous assister dans cette procédure.

Cliquez sur l'onglet
«Envoi Annexes»
et sur le lien
«Envoi des Annexes TVA»

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
FITAVANA - TANINDRAZANA - FANDROSANA
MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

NIFONLINE
Site officiel d'immatriculation fiscale

Immatriculation Mise à jour Consultation **Envoi Annexes** Aide à FAQ Espace membre

ESPACE D'ENVOI DES ANNEXES TVA SUR NIFONLINE

Le Contribuable peut désormais envoyer ses Annexes TVA de deux manières :

1. Envoyer le fichier Excel contenant l'Annexe
2. Saisir directement les Annexes en ligne

⚠ Le fichier Excel à envoyer doit avoir la même format que celui du fichier modèle à télécharger ici. Sinon, le système rejette votre envoi !

📄 Télécharger le fichier modèle Annexe TVA pour remplir les annexes

📄 Consulter l'Annexe TVA en attente de validation

📄 Consulter la liste des Annexes TVA validées

Immatriculation Mise à jour Consultation **Envoi Annexes** Finances et du Budget Antananarivo
E : 034 02 021 36 - Courriel : nifonline@impots.mg
Plan du site | Remboursement TVA © 2010 DGI

ESPACE D'ENVOI DES ANNEXES TVA SUR NIFONLINE

Le Contribuable peut désormais envoyer ses Annexes TVA de deux manières :

1. Envoyer le fichier Excel contenant l'Annexe
2. Saisir directement les Annexes en ligne

⚠ Le fichier Excel à envoyer doit avoir le même format que celui du fichier modèle à télécharger ici. Sinon, le système rejette votre envoi !

📄 Télécharger le fichier modèle Annexe TVA pour remplir les annexes

📄 Consulter l'Annexe TVA en attente de validation

Le contribuable a deux choix pour envoyer les annexes TVA :
soit en envoyant un fichier Excel préétabli (téléchargeable dans votre compte contribuable),
soit en saisissant directement en ligne les détails des transactions.